

SCHEMA ÉVOLUTIF DE LA DÉMARCHE PSII

ÉTAPES	QUI	QUOI
1	Un intervenant professionnel du CSS ou du CISSS du BSL	Levée d'un drapeau MSSS ou MEQ
CSS	Direction d'établissement	
CISSS	TS autorisé au dossier	
2	La personne qui a levé le drapeau et l'intervenant professionnel de l'autre réseau	Rencontre MSSS et MEQ sur la pertinence d'initier une démarche PSII : Pré-identification du coordonnateur, de l'IP et des partenaires potentiels (à confirmer avec la famille)
CSS	Direction d'établissement	
CISSS	TS autorisé au dossier	
3	Jeune, ses parents et l'IP	Rencontre familiale: Présentation de l'intention et explication de la démarche, obtention du consentement, établissement du portrait de la situation globale du jeune, confirmation au coordonnateur de la volonté des parents à l'égard de la démarche ou pré-démarche PSII (s'il y a lieu) et des partenaires autorisés
4	Coordonnateur désigné (IP pour la validation des partenaires à inviter et le lien à la famille)	Préparation de la rencontre PSII : Décision formelle Invitation aux personnes concernées: date, heure, lieu Désignation possible de la personne au secrétariat Rappel du Portrait à remplir
4.1	Coordonnateur, partenaires invités, IP	Étape 4.1 Si nécessaire, pré-rencontre PSII
5	Coordonnateur, partenaires, IP, jeune, parents	Rencontre d'élaboration du PSII : Animation par le coordonnateur Désignation de la personne au secrétariat si nécessaire
6	Tous les partenaires impliqués dans le PSII, le jeune, ses parents, IP	Réalisation et suivi des actions (PI)
7	Coordonnateur, partenaires, IP, jeune, parents	Rencontres d'évaluation/révision du PSII
8	Coordonnateur, partenaires, IP, jeune, parents	Fermeture du PSII
8.1	Gestionnaires désignés au dossier du CSS ou du CISSS du BSL	Étape 8.1 Si nécessaire, transfert du dossier vers une structure appropriée pour des cas complexes
CSS	-Direction d'établissement -Gestionnaire	
CISSS	-TS autorisé au dossier -Chef de service	